

S'engager tout de suite pour vous

Le premier conseil municipal propose, entre autres, la charte de l'élu local et le règlement intérieur. Celui-ci fixe le cadre des interventions des élus lors de ces rendez-vous démocratiques. Ce document détermine l'espace d'expression dans les outils de communication de la commune... Lors du vote, l'opposition s'est abstenue. Pas même une proposition d'évolution d'un des chapitres ou d'un paragraphe... Par contre, déjà des sous-entendus nauséeux à la limite de la diffamation. Le portrait est dessiné, le ton est donné. Les mêmes méthodes que la veille des élections "salir" plutôt que "bâtir"...

Nous, nous avons choisi l'investissement immédiat. Nos élus se sont engagés dès leur prise de mandat. Les adjoints et conseillers délégués sont au travail, les commissions aussi.

Objectif : le budget, les animations pour les jeunes et les accueils de loisirs dès ce mois-ci et dans la foulée, la préparation de la rentrée, les investissements. Enfin bref, du concret !

POUR WIMILLE EN CONFIANCE